Présidence : M. Jean-Charles Guiguen,
Secrétaire de séance : M. Philippe Brandy,

Membres présents : MME. Véronique Autexier,
MM. Philippe Andrieux, Manuel Pinaud,
Membre excusé : Jean-Jacques Raboisson,
Membre non-excusé : Néant,
Membre invité : Néant.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39 .2 des RG du District), par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : district@foot16.fff.fr.
A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction
- Accueil
- Formalités
- Civilités
- Informations de l'animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »
- 1 : Reports des rencontres
- 2 : Homologation des tirages des Coupes départementales Seniors et CR7 – CREDIT AGRICOLE

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »
- 1 : Synthèse de la J5 du championnat D4 – Fournil de Bassac - des 24 et 28 octobre 2026 (6ème journée du championnat D4) et de la J5 du CR7 – Audoin Peinture – des 24 et 25 octobre 2026 (5ème journée du championnat CR7)

4° Question(s) et information(s) diverse(s)
- Etude des courriels/courriers

INTRODUCTION

Accueil : L'animateur remercie les participants et excuse Jean-Jacques Raboisson qui lui a fait de son absence.

Formalités : Le PV N° 16 (Lien) de la réunion de la commission des compétitions seniors en date du 21/10/2026 est approuvé sans modification.

Civilités : Néant.

Informations de l'animateur : Néant.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1 – Reports des rencontres

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
D1 – Intersport		Montbron Usa – Verdille Usa	10/10/2026	19/12/2026	19h00
D1 – Intersport		Champniers Es – Alliance foot 3B 2	10/10/2026	14/11/2026	20h00
D1 – Intersport		Nersac Fc – Jarnac Sports 2	10/10/2026	14/11/2026	20h00
D2 – Intersport	A	Gond Pontouvre Gsfp – St Séverin Palluaud Ent	11/10/2026	15/11/2026	15h00
D2 – Intersport	A	La Roche Rivières Fc 2 – Gd Pontouvre Gsfp	24/10/2026	11/11/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	A	Montbron Usa 2 – Bouex Us	10/10/2026	12/12/2026	17h00
D3 – Menuiseries de la Roche	A	Abzac Us – Fontafie Fc	11/04/2027	10/01/2027	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Rouillac Fc – Ent Foot 16	05/09/2026	14/11/2026	20h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Anais Us – Rouillac Fc	10/10/2026	19/12/2026	19h00
D3 – Menuiseries de la Roche	C	Aubeterre Fc – Ent St Séverin Palluaud	31/10/2026	31/10/2026	17h00
D3 – Menuiseries de la Roche	C	Claix As – As Soyaux 2	25/10/2026	A FIXER	15H00
D3 – Menuiseries de la Roche	D	Grande Champagne Js 2 – Es Ars	10/10/2026	19/12/2026	18h00
D4 – Fournil de Bassac	A	St Maurice Manot – Taizé Aizie Les Adjots	25/10/2026	20/12/2026	15h00
D4 – Fournil de Bassac	A	Fontafie Fc 2 – Js Exideuil 2	10/04/2027	12/12/2026	19h00
D4 – Fournil de Bassac	A	Lessac Us 2 – Js Exideuil 2	25/10/2026	A FIXER	15h00

D4 – Fournil de Bassac	E	Voeuil As 3 – Isle Espagnac Fcc 2 **(Match à Huis clos)**	20/09/2026	**11/11/2026**	**15h00**
D4 – Fournil de Bassac	F	Villebois Hte Boëme 2 – Ent Chateauneuf Abv 2	24/10/2026	**12/12/2026**	**18h00**
D4 – Fournil de Bassac	F	Claix As 2 – St Hilaire Fc 2	25/10/2026	**A FIXER**	**13h00**
D4 – Fournil de Bassac	G	Merpins As 2 – Nercillac Réparsac Ent 2	18/10/2026	**13/12/2026**	**13h00**
CR7 – Audoin Peinture	A	Lessac Us 3 – La Roche Rivières Fc 5	25/10/2026	**06/12/2026**	**12h30**
CR7 – Audoin Peinture	C	Puymoyen As 4 – Sireuil Js 3	23/10/2026	**04/12/2026**	**20H00**
CR7 – Audoin Peinture	D	Aubeterre Fc 2 – St Séverin Palluaud 3	31/10/2026	**14/11/2026**	**17h00**

Décision 1 : La Commission valide les reports et demande au secrétariat d'informer les clubs et la CDA.

2 – Homologation des tirages des Coupes départementales Seniors et CR7 – CREDIT AGRICOLE

COUPE DE LA CHARENTE – CREDIT AGRICOLE
TROPHEE MAURICE BRACHET

35 équipes engagées :

1er Tour : 3 rencontres avec 6 équipes et **29 exempts (A)** donnant 3 vainqueurs,
2ème Tour : 16 rencontres avec 3 vainqueurs du 1er tour + **29 exempts (A)** donnant 16 vainqueurs,
1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2ème tour donnant 8 vainqueurs,
1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,
1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,
Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Calendrier du 1er tour :
3 rencontres avec 6 équipes

La Commission procède à la constitution de groupes géographiques et procède à un tirage au sort au sein des groupes.

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé le dimanche 15 novembre 2026 à 15h00 ou le samedi 14 novembre à 20h00 pour les terrains équipés d'un éclairage classé.
En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (pas de prolongation).

Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).
Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement de la Coupe.

ACCES AUX MATCHS

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel.
A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCH

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à district@foot16.fff.fr
Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ATTENTION ! La règle des REMPLACES-REMPLACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match

Les tirages :
- CR MANSLE – JS ANGOULEME BASSEAU 2
- FC HAUTE CHARENTE – FC CONFOLENTAIS 2
- US ANGOULEME ST MARTIN – JS GARAT SERS VOUZAN

COUPE DU DISTRICT – CREDIT AGRICOLE
TROPHEE JACKY DEBRIS

56 équipes engagées :

1er Tour : 24 rencontres avec 48 équipes et **8 exempts (A)** donnant 24 vainqueurs,
2ème Tour : 16 rencontres avec 24 vainqueurs du 1er tour + **8 exempts (A)** donnant 16 vainqueurs,
1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2ème tour donnant 8 vainqueurs,
1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,
1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,
Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Calendrier du 1er tour :

24 rencontres avec 48 équipes

La Commission procède à la constitution de groupes géographiques et procède à un tirage au sort au sein des groupes.

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé le dimanche 15 novembre 2026 à 15h00 ou le samedi 14 novembre à 20h00 pour les terrains équipés d'un éclairage classé.
En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (pas de prolongation).
Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).
Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

REGLEMENT FINANCIER
Se référer au Règlement de la Coupe.

ACCES AUX MATCHS
Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel.
A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCH
Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à district@foot16.fff.fr
Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ATTENTION ! La règle des REMPLACES-REMPLACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match

Les tirages :

- FC GENAC GOURVILLE – FC FONTENILLE
- FC VILLOGNON – RC AUNAC
- ES MONTIGNAC – CS ST ANGEAU
- ANAIS US – ES FLEAC
- FC ST CYBARDEAUX – SC AGRIS
- US BALZAC – TAIZE AIZIE LES ADJOTS
- FC BRIGUEUIL – FC CHABANAIS

- US ETAGNAC – JS EXIDEUIL
- FONTAFIE FC – ST MAURICE MANOT
- US CHAMPAGNE MOUTON – SC ST CLAUD
- ELAN CHARENTAIS ES – US ABZAC
- ASC SAULGOND – EFC VILLEFAGNAN
- COURBILLAC OF – ST SULPICE COGNAC UA
- LSC FEUILLADE – US BOUEX
- AL ST BRICE – AS MERPINS
- GENTE LA – CHATEAUBERNARD SL
- CS CHASSORS – NERCILLAC REPARSAC ES
- AS SALLES D'ANGLE – ENT CHATEAUNEUF ABV
- ES ARS – ST MEMES CA
- SUD CHARENTE FC – VILLEBOIS HTE BOEME AS
- MONTMOREAU AJ – ST AULAIS CHALLIGNAC
- BERNEUIL SALLES ENT – CHANTILLAC US
- ROULLET FC – MOSNAC AS
- CLAIX AS – AUBETERRE FC

COUPE DES RESERVES - CREDIT AGRICOLE – TROPHEE PIERRE LABONNE

58 équipes engagées

1er Tour : 24 rencontres avec 48 équipes et **6 exempts(A)** donnant 27 vainqueurs,
2ème Tour : 16 rencontres avec 26 vainqueurs du 1er tour et **6 exempts (A)** donnant 16 vainqueurs,
1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2ème tour donnant 8 vainqueurs,
1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,
1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,
Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Calendrier du 2ème tour :
16 rencontres avec 32 équipes

La Commission procède à la constitution de groupes géographiques et procède à un tirage au sort au sein des groupes.

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé le dimanche 15 novembre 2026 à 15h00 ou le samedi 14 novembre à 20h00 pour les terrains équipés d'un éclairage classé.
En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (pas de prolongation).
Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).

Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement de la Coupe.

ACCES AUX MATCHS

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel.
A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCH

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à district@foot16.fff.fr
Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ATTENTION ! La règle des REMPLACES-REMPLACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match

Les tirages :

- LA ROCHE RIVIERES TARDOIRE FC 3 – MONTBRON USA 2
- LESSAC US 2 – MORNAC ES 2
- CHAMPNIERS ES 2 – CHASSENEUIL US 2
- PUMOYEN AS 3 – ANGOULEME MAYOTTE 2
- JS ANG BASSEAU 3 – ES LINARS 3
- ANGOULEME BEL AIR AS 2 – GSFP GOND PONTOUVRE 2
- JS GARAT SERS VOUZAN 2 – ST YRIEIX AS 3
- SC MOUTHIERS 2 – AS VOEUIL 2
- NERSAC FC 2 – AS SOYAUX 2
- AS AIGRE 2 – CR MANSLE 2
- CS ST ANGEAU CS 2 – RUFFEC STADE 3
- OFC RUELLE 3 – MONTIGNAC ES 2
- FC ST HILAIRE 2 – ENT CHATEAUNEUF ABV 2
- ALLIANCE FOOT 3B 3 – ST SEVERIN PALLUAUD ENT 2
- CHATEAUBERNARD SL 2 – NERCILLAC REPARSAC ENT 2
- JARNAC SPORTS 3 – GRANDE CHAMPAGNE JS 2

COUPE CR7 – CREDIT AGRICOLE – TROPHEE GILLES ROUFFIGNAT

39 équipes engagées

1er Tour : 7 rencontres avec 14 équipes et **25 exempts (A)** donnant 7 vainqueurs,
2ème Tour : 16 rencontres avec 7 vainqueurs du 1er tour et **25 exempts (A)** donnant 16 vainqueurs,
1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2ème tour donnant 8 vainqueurs,
1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,
1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,
Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Calendrier du 2ème tour :
16 rencontres avec 32 équipes

La Commission procède à la constitution de groupes géographiques et procède à un tirage au sort au sein des groupes.

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé le dimanche 15 novembre 2026 à 15h00 ou le samedi 14 novembre à 20h00 pour les terrains équipés d'un éclairage classé ou aux horaires indiqués lors des engagements.
En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (pas de prolongation).
Les arbitres seront désignés par la C.D.A.
Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

REGLEMENT FINANCIER
Se référer au Règlement de la Coupe.

ACCES AUX MATCHS
Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel.
A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCH
Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à district@foot16.fff.fr

Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ATTENTION ! La règle des REMPLACES-REMPLACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 10 joueurs maximum sur la feuille de match

Les tirages :

- FC FONTENILLE 2 – US ANAIS 3
- ENT VERDILLE ST FRAIGNE 4 – CR MANSLE 3
- SUD CHARENTE FC 2 – ST SEVERIN PALLUAUD 3 (forfait)
- AL GUIMPS – BERNEUIL SALLES 2
- CONDEON REIGNAC – ST HILAIRE FC 3
- ASFC VINDELLE 3 – NERSAC FC 4
- AS MOSNAC 2 – ANG LEROY CS 4
- CS ST MICHEL 4 – PUYMOYEN AS 4
- LA COURONNE CO 2 – ROULLET FC 2
- ST CLAUD SC 2 – US ETAGNAC 2
- FC CHABANAIS 2 – LESSAC US 3
- CHASSENEUIL US 4 – HAUTE CHARENTE FC 4
- CHARENTE LIMOUSINE FC 4 – FC FONTAFIE 3
- ENT CHATEAUNEUF ABV 3 – OF COURBILLAC 2
- JS SIREUIL 3 – ST BRICE AL 2
- JS GRANDE CHAMPAGNE 3 – SALLES D'ANGLES AS 2

Décision 2: La Commission homologue les tirages des Coupes départementales – CREDIT AGRICOLE

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

- 1 : Synthèse de la J5 du championnat D4 – Fournil de Bassac - des 24 et 28 octobre 2026 (6ème journée du championnat D4) et de la J5 du CR7 – Audoin Peinture – des 24 et 25 octobre 2026 (5ème journée du championnat CR7)

Championnat D4 – Fournil de Bassac

- 37 matchs programmés
- 32 réalisés
- 4 Reportés : Lessac Us 2 / Js Exideui 2, St Maurice Manot / Taize Aizie Les Adjots, Villebois Hte Boême As 2 / Ent Chateauneuf Abv 2, Claix As 2 / Fc St Hilaire 2

- 1 sans résultat :
- 142 buts marqués, Moyenne = 4,437 buts par match
- 6 FM depuis le début de saison concernant 5 équipes

FM = Forfait match
FG = Forfait Général

Championnat CR7 – Audouin Peinture

- 20 matchs programmés
- 17 réalisés
- 2 reportés : Lessac Us 3 / La Roche Rivvieres Fc Tardoire 5, Puymoyen As 4 / Sireuil Js 3
- 1 sans résultat : Sud Charente Fc 3 / St Severin Palluaud 3
- 143 buts marqués, Moyenne = 8,411 buts par match
- 8 FM depuis le début de saison concernant 6 équipes

FM = Forfait match
FG = Forfait Général

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

Etude des courriels/courriers reçus

- Us Lessac, du 23/10/2026, pris note,
- La Roche Rivières Fc Tardoire, du 23/10/2026, pris note,
- Gsf Portugais, du 24/10/2026, pris note,
- Us Chantillac, du 28/10/2026, pris note.

RECAPITULATIF DES DECISIONS

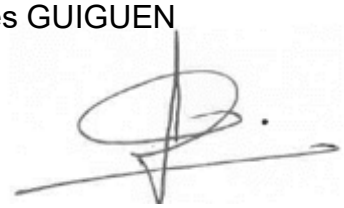
N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
	PV n°16 du 21/10/2026	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
1	Reports des rencontres	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
2	Homologation des tirages des Coupes départementales Seniors et CR7 – CREDIT AGRICOLE	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat

---

Début de séance à 16h45. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h45

La prochaine réunion est fixée au MERCREDI 4 NOVEMBRE 2026 à 17H15,
sauf avis contraire.

L'animateur,
Jean-Charles GUIGUEN



Le Secrétaire
Philippe Brandy

